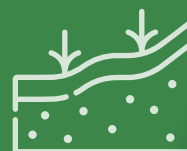


PLAN D' ACTIONS AGROENVIRONNEMENTALES 2024-2028

TABLE AGROENVIRONNEMENTALE
DE L'ESTRIE



Toutes activités de sensibilisation liées aux objectifs et aux actions de ce plan sont encouragées, y compris celles liées aux répercussions économiques des pratiques.

Réalisation

Ce plan a été réalisé en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, la Fédération de l'UPA-Estrie, La Financière agricole du Québec, le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook, le Club agroenvironnemental de l'Estrie, le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et les MRC de Memphrémagog et de Coaticook.

Révision et édition

Direction des communications, MAPAQ

© Gouvernement du Québec

La reproduction totale ou partielle du présent document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

1. AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

OBJECTIFS

Diminuer l'apport des sédiments et des polluants dans les cours d'eau

Optimiser la gestion des éléments fertilisants



ACTIONS 2024-2028	AXES TOUCHÉS				
	1. EAU	2. SOLS	3. PHYTOPROTECTION	4. BIODIVERSITÉ	5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES
1.1 Mettre en place des projets visant à réduire les apports en éléments fertilisants et à assurer la diffusion des résultats	X	X			X
1.2 Planter des bandes riveraines élargies, notamment avec des espèces pérennes ou des aménagements agroforestiers	X	X	X	X	X
1.3 Adopter de meilleures pratiques de gestion et d'entretien des fossés de drainage, des ponceaux et des sorties de drain	X	X			X
1.4 Encourager l'adoption de meilleures pratiques d'incorporation des fumiers et des fertilisants	X	X			X
1.5 Sensibiliser les producteurs à la qualité de l'eau de leurs puits d'eau potable	X				
1.6 Accompagner les entreprises dans l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques en lien avec les prélèvements et la disponibilité de l'eau	X				X
1.7 Mettre sur pied une stratégie commune pour sensibiliser au respect des bandes riveraines par la cartographie régionale des cours d'eau et des milieux humides	X				

2. SANTÉ ET CONSERVATION DES SOLS

OBJECTIF

Favoriser la conservation et la bonne santé des sols



ACTIONS 2024-2028	AXES TOUCHÉS				
	1. EAU	2. SOLS	3. PHYTOPROTECTION	4. BIODIVERSITÉ	5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES
2.1 Augmenter les superficies en cultures de couverture (intercalaires, dérobées et cultures pérennes)	X	X			X
2.2 Planter, lorsque nécessaire, des ouvrages de conservation du sol, notamment par l'accompagnement des intervenants	X	X			X
2.3 Maintenir le déploiement de la Caravane Santé des sols (CSS)	X	X	X	X	
2.4 Réaliser une étude sur les répercussions économiques de l'érosion des sols en Estrie		X			
2.5 Valoriser l'utilisation des fumiers et des autres engrais organiques, notamment en milieu horticole		X			X
2.6 Accompagner les entreprises dans la réduction de la compaction des sols	X	X			

3. PHYTOPROTECTION



OBJECTIFS

Améliorer la gestion intégrée des ennemis des cultures qui sont propres à l'Estrie pour diminuer les risques liés aux pesticides

Assurer la santé des agriculteurs, des travailleurs et des autres personnes à risque

ACTIONS 2024-2028	AXES TOUCHÉS				
	1. EAU	2. SOLS	3. PHYTOPROTECTION	4. BIODIVERSITÉ	5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES
3.1 Améliorer les techniques de sarclage, notamment en production biologique	x		x		x
3.2 Promouvoir SAgE pesticides et l'indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ), et encourager les entreprises à effectuer des bilans de l'indice de risque pour l'environnement (IRE) et de l'indice de risque pour la santé (IRS)			x		
3.3 Développer les connaissances et les techniques relatives au dépistage des nouvelles espèces indésirables et dans les cultures émergentes			x	x	
3.4 Encourager la mise sur pied de vitrines et d'essais en grandes cultures biologiques en vue de montrer les avantages de cette conduite des cultures, dont ceux qui sont économiques			x		
3.5 Sensibiliser à la mortalité des insectes pollinisateurs causée par l'utilisation des pesticides et à leurs conséquences sur les insectivores	x	x	x	x	
3.6 Favoriser les méthodes de lutte de rechange aux pesticides (fauche, sarclage, cultures de couverture) et l'utilisation de produits à faibles risques, notamment dans les cultures fruitières pérennes	x	x	x		

4. CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIF

Favoriser le maintien et l'augmentation de la biodiversité



ACTIONS 2024-2028	AXES TOUCHÉS				
	1. EAU	2. SOLS	3. PHYTOPROTECTION	4. BIODIVERSITÉ	5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES
4.1 Développer l'expertise régionale en aménagement de la biodiversité en milieu agricole	X	X		X	X
4.2 Favoriser la rotation et la mixité des cultures	X	X		X	X
4.3 Planter des aménagements de bandes fleuries et de bandes riveraines élargies, et consolider les corridors fauniques				X	
4.4 Maximiser les actions de prévention, de détection et de contrôle des espèces nuisibles et des espèces exotiques envahissantes				X	X
4.5 Conserver et améliorer les habitats des espèces d'intérêt ainsi que les milieux humides et hydriques	X			X	
4.6 Planter les bonnes pratiques en matière de conservation de la faune, notamment lors de la récolte des cultures				X	

5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES



OBJECTIFS

Soutenir l'adaptation des entreprises agricoles aux changements climatiques*

Favoriser la réduction des gaz à effet de serre (GES)

* Plan d'adaptation aux changements climatiques (Agriclimat)

ACTIONS 2024-2028	AXES TOUCHÉS				
	1. EAU	2. SOLS	3. PHYTOPROTECTION	4. BIODIVERSITÉ	5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES
5.1 Accompagner les producteurs dans la revue de leurs pratiques en réponse aux changements climatiques	X	X	X	X	X
5.2 Augmenter les surfaces en production de plantes pérennes	X	X	X	X	X
5.3 Instaurer une meilleure utilisation des pâturages, notamment par la rotation intensive		X			X
5.4 Effectuer des essais d'espèces végétales plus adaptées aux conditions régionales					X
5.5 Sensibiliser les entreprises agricoles aux dynamiques fluviales et aux mesures d'adaptation liées aux événements météorologiques extrêmes	X	X			X
5.6 Mettre en place des projets de vitrines et des activités de sensibilisation de réduction des GES à la ferme					X
5.7 Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments agricoles					X
5.8 Réaliser des analyses de cycle de vie et des bilans carbone pour les entreprises agricoles					X

MODE DE FONCTIONNEMENT

OBJECTIF

Mobiliser les acteurs au sein de la Table agroenvironnementale de l'Estrie (TAE)

ACTIONS 2024-2028

1. Définir le mode de fonctionnement du comité. Maintenir une saine gouvernance au sein de la TAE;
2. Tenir au moins trois rencontres annuellement, dont deux Tables le 1^{er} mercredi d'avril et le 1^{er} mercredi de novembre, et une rencontre pour le suivi du plan d'action (à son échéance);
3. Mettre en place des comités pour la réalisation de certaines actions;
4. Élaborer un tableau de suivi du plan d'action;
5. Mettre en place un mécanisme d'évaluation et de suivi des projets et des pratiques en agroenvironnement sur le territoire de l'Estrie (outil cartographique ou autre);
6. Créer une culture de collaboration entre les acteurs de l'agroenvironnement de l'Estrie;
7. Instaurer un canal unique de diffusion de l'information concernant les pratiques agroenvironnementales de l'Estrie;
8. Améliorer la communication, la diffusion et l'échange d'informations.

